

## L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine  
du lundi 30 janvier au dimanche 5 février 2023



**POLICE**  
R I V I E R A

**233 interventions**



**AMBULANCE**  
R I V I E R A

**103 interventions**



**PROTECTION**  
**CIVILE** RIVIERA  
PAYS-D'ENHAUT

**78 jours de service**  
Cours de répétition

**33 jours de service**  
Interventions en faveur de la collectivité



**SDIS**  
R I V I E R A

**14 interventions**

## **Interventions diverses**

*Les interventions faisant l'objet d'un suivi judiciaire ainsi que celles relevant de la sphère privée ne sont pas communiquées par nos services*



### **Blonay-St-Légier**



#### 04.02.2023 – 1755 : possession et conduite sous l'influence de stupéfiants

Lors d'un contrôle de circulation, les policiers interceptent un automobiliste sur la route de Rio-Gredon. D'emblée, des relents de marijuana s'échappent de l'habitacle. Il avoue avoir consommé un joint peu avant de prendre la route et des produits stupéfiants sont trouvés dans la voiture. Il est acheminé au poste de police pour la suite de la procédure.

#### 05.02.2023 - 0810 : pollution sonore

Un automobiliste effectue plusieurs accélérations bruyantes en quittant la station de lavage située sur le chemin de la Veyre-d'en-Haut. Il est intercepté et dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

#### Véhicules non-déneigés

Le mardi 31 janvier, à 08h30, une patrouille pédestre aux abords des écoles intercepte deux automobilistes sur le parking. Ils circulent au volant de voitures avec un pare-brise et des vitres latérales pas ou mal dégivrés, représentant un réel danger pour eux-mêmes et les autres usagers de la route. Après remise en état des véhicules, les intéressés sont informés d'une dénonciation pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.



### **Chardonne**



#### 05.02.2023 - 0335 : accident de la circulation avec ivresse et dégâts matériels

Une automobiliste circule sur la route de Vevey. Sous l'influence de l'alcool, elle perd la maîtrise de sa voiture qui heurte les murs situés sur les deux côtés de la chaussée avant de s'immobiliser. Une tierce personne fait appel à nos services. La voiture est prise en charge par un dépanneur. La conductrice est acheminée au poste de police pour la suite de la procédure. Un rapport d'accident est établi.



### **Corsier-sur-Vevey**



#### 04.02.2023 – 0015 : troubles de la tranquillité

Une présence policière est requise sur un parking de l'avenue Reller auprès d'un groupe de jeunes qui écoutent de la musique à un volume excessif au moyen d'une enceinte acoustique portable. Ils sont priés de cesser les nuisances, de ramasser leurs déchets et de quitter les lieux. La propriétaire du dispositif est dénoncée pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.



## La Tour-de-Peilz



01.02.2023 - 2105 : pollution sonore

En cours de patrouille motorisée sur la route de Saint-Maurice, les policiers interceptent et dénoncent à l'autorité compétente un automobiliste à la conduite bruyante et sportive.



## Montreux



02.02.2023 - 1120 : alarme chimique

Un écoulement de produit chimique de désinfection nécessite la mobilisation d'une dizaine de pompiers du SDIS Riviera dans un bâtiment de l'ouest de la commune. Mobilisés avec notamment un camion spécialisé dans ce type de cas, plusieurs pompiers revêtent des appareils de protection respiratoire et des tenues moyennes d'intervention chimique. En collaboration avec la Direction générale de l'environnement, les sapeurs peuvent alors prendre en charge en toute sécurité ce produit en vue de son évacuation. Des patrouilles de Police Riviera et de la Police cantonale sont également mobilisées.



03.02.2023 – 1300 : pollution sonore

Un automobiliste effectue plusieurs accélérations bruyantes sur la Grand-Rue, avant de continuer sa route à vive allure. Les policiers ne parviennent pas à l'intercepter. Ils relèvent son numéro d'immatriculation et prennent contact téléphoniquement avec lui. Une dénonciation pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière lui est annoncée.

05.02.2023 – 0530 : miction sur la voie publique

En cours de patrouille sur l'avenue des Alpes, les policiers interceptent un homme qui urine sur un trottoir. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Véhicules non-déneigés

Le mardi 31 janvier, peu avant 08h00, lors d'un contrôle de la circulation sur le chemin de Fontanivent à Brent, les policiers interceptent deux automobilistes. Ils circulent au volant de voitures avec un pare-brise et des vitres latérales mal dégivrés et embués, représentant un réel danger pour eux-mêmes et les autres usagers de la route. Après remise en état des véhicules, les intéressés sont informés d'une dénonciation pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière



## Vevey



02.02.2023 – 2325 : véhicules avec pneus lisses

Lors d'un contrôle de la circulation sur la Grande-Place, les policiers dénoncent à l'autorité compétente une automobiliste qui circule au volant d'une voiture dont le profil des pneus est insuffisant.

Mendicité

Deux personnes s'adonnant à la mendicité sur le chemin de l'Espérance et la rue du Panorama sont dénoncées à l'autorité compétente. Il s'agit de récidivistes.

## Autres



### Interventions en faveur de la collectivité (IFC) – Festival International des Ballons de Châteaux d'Oex (33 jours de service)

Du lundi 30 janvier au mercredi 1<sup>er</sup> février, un détachement ad hoc de 12 astreints a été engagé dans la phase de démontage du Festival International de Ballons de Château – d'Oex.

### Cours de répétition (CR) - Essai fédéral d'alarme (78 jours de service)

Le premier mercredi du mois de février est traditionnellement réservé au test fédéral des alarmes. Dans ce cadre, la Protection civile a pour mission de vérifier le déclenchement automatique des sirènes et d'effectuer un déclenchement manuel, afin de contrôler leur bon fonctionnement, garantissant ainsi la possibilité d'alarmer la population en cas de besoin.

Les astreints ont également effectué un test des alarmes mobiles que l'on fixe au-dessus des véhicules afin d'alarmer les personnes habitant dans des zones hors de la couverture sonore des alarmes fixes.

Pour 2023, 97.9% des sirènes fixes sont fonctionnelles, et 97.6% pour les sirènes mobiles.

Pour ce test, 61 astreints ont été engagés.

La veille, soit le mardi 31 janvier 2023, un cours de cadre a été programmé afin de préparer la mission du mercredi.



## Radars mobiles

Date	Lieu	Vitesse limitée	Vitesse la plus élevée	Véhicules contrôlés	Véhicules dénoncés	% des usagers en infraction
30.01.23	Blonay, Rte de Vevey	50 km/h	64 km/h	*	28	*
31.01.23	Vevey, Av. de Blonay	50 km/h	69 km/h	465	35	7.526 %
02.02.23	Corseaux, Rte des Cerisiers	50 km/h	65 km/h	*	38	*

\* contrôle effectué avec un appareil radar laser qui ne permet pas de comptabiliser le nombre de véhicules contrôlés

## Radars fixes

Lieu	Vitesse limitée	Véhicules contrôlés	Infractions		% des usagers en infraction
			Feu rouge	Vitesse	
Clarens, Rue Gambetta (sens montant)	50 km/h	24'783	8	27	0.141%
Clarens, Av. E.-Rambert	50 km/h	18'443	10	0	0.054%